

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Journée nationale du drapeau : la 12e édition célébrée dans la plus grande sobriété

LA commémoration de cet événement a tenu compte des exigences relatives à la lutte contre la pandémie de Covid-19. On retiendra quelques petites actions çà et là ; ainsi que la traditionnelle allocution de circonstance du ministre de la Culture.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LA 12e édition de la Journée nationale du drapeau n'a pas été commémorée avec faste. Et pour cause, le contexte marqué par la pandémie de Covid-19. L'événement qui a été institué en décembre 2009 par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a donc été célébré hier dans la plus grande sobriété. On était loin des parades militaires habituelles du côté de la présidence de la République, en présence du patron des lieux et d'autres personnalités dont les membres du gouvernement. Le thème retenu cette année est : "Solidarité nationale pour la résilience face à la Covid-19".

On notera simplement que, outre la traditionnelle allocution du ministre de la Culture, on a enregistré une très modeste cérémonie de levée des couleurs à la Primature. Celle-ci était présidée par la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda. Pour sa part, le ministre de la Culture, Michel Menga M'Essone,



Le ministre de la Culture Michel Menga M'Essone.

sone, a rappelé que la Journée nationale du drapeau célébrée sur toute l'étendue du territoire est une occasion pour les citoyens gabonais de célébrer ensemble les valeurs de la République. Notamment l'esprit de justice, d'émulation, de démocratie et de respect de la diversité culturelle.

Evoquant le civisme qui implique la solidarité des uns envers les autres, le membre du gouvernement a souligné que cet événement offre l'opportunité de

magnifier la solidarité nationale. Toute chose qui devrait nous conduire à éviter d'exacerber les singularismes "qui ne peuvent que nous affaiblir et compromettre indéniablement notre avenir".

Se voulant sensibilisateur, le ministre de la Culture a martelé que la pandémie de Covid-19 n'est pas encore vaincue. "Le virus est encore dans nos murs et n'épargne personne", a dit Menga M'Essone. Histoire d'appeler à la vigilance des uns et des autres.

Affaires étrangères : vers la réhabilitation des ambassades gabonaises en Europe

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

RÉHABILITATION de l'ensemble des missions diplomatiques et postes consulaires du Gabon et résolution progressive des difficultés auxquelles sont confrontés les personnels diplomatiques. Tel est le principal enseignement de la mission d'inspection qu'a effectuée, du 30 juillet au 5 août dernier, la ministre déléguée aux Affaires étrangères, Yolande Nyonda, dans les ambassades et postes consulaires du Gabon en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Saint-Siège et en France. Un périple qui lui a permis de s'enquérir véritablement des conditions de vie et de travail de l'ensemble des personnels (diplomatie et local), tout en dressant un constat froid et lucide de l'état réel des missions diplomatiques gabonaises dans ces différents pays.

Et le moins que l'on puisse dire est que la membre du gouvernement a passé toute la situa-

tion au peigne fin. De l'état de vétusté et de délabrement de certains locaux à la situation sociale des membres des familles des diplomates, en passant par l'état financier des ambassades et postes consulaires, etc., rien n'a été laissé de côté.

De fait, Yolande Nyonda a réaffirmé la détermination des plus hautes autorités gabonaises à trouver des solutions aux problèmes auxquels font face quotidiennement les chefs de missions diplomatiques et leurs collaborateurs.

Ce qui, a-t-elle indiqué, s'est déjà traduit par la mise en place d'une nouvelle carte diplomatique qui devrait être accompagnée par un redéploiement et une gestion rationnelle des effectifs, dans le but de maîtriser la dépense et d'optimiser les ressources humaines. Histoire d'être plus efficace et de coller au nouveau visage de la diplomatie gabonaise. Laquelle se doit d'être davantage au service du rayonnement et du développement de notre pays.



La ministre déléguée aux Affaires étrangères, Yolande Nyonda, et les membres de l'ambassade du Gabon en France.

Miroir du gouvernement

Renouer les fils du dialogue

DRÔLE d'ambiance. Et pour cause, au moment où le gouvernement a débuté le processus d'élaboration du projet de loi de finances (PLF) 2022 avec l'ouverture, depuis le jeudi 5 août dernier, des conférences budgétaires, la Fédération des collecteurs des régies financières (Fecorefi) a choisi, elle, de durcir le ton en suspendant sa participation au Comité technique chargé de la gestion de la prime de performance budgétaire tout en invitant l'ensemble de ses adhérents, mercredi prochain, à une assemblée générale, afin "non seulement de garantir leurs droits sociaux mais également pour dire non au mépris du gouvernement". De quoi troubler la sérénité des ministres financiers, Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou et Sosthène Ossou-

gou Ndibangoye, en première ligne dans ce processus. D'autant plus qu'une radicalisation de la Fecorefi pourrait s'avérer dommageable pour les finances publiques. Ce qui pourrait les contraindre à revoir quelque peu à la baisse leurs prévisions et autres estimations budgétaires.

Il conviendrait donc, pour la sauvegarde de l'intérêt général, qu'on n'en arrive pas là. À charge donc pour le gouvernement et les partenaires sociaux de renouer les fils du dialogue, en jouant véritablement franc jeu. Surtout que sur ce plan, selon certains observateurs, la Fecorefi ne serait pas exempte de tout reproche.

"L'argent n'aime pas le bruit", a-t-on coutume de dire. Vivement donc que, dans le secret des négociations, les

deux parties parviennent à un accord. Car, après tout, nul n'a intérêt à ce que cette situation perdure.

Dans tous les cas, de manière globale, cette situation met en lumière la nécessité, pour les pouvoirs publics, de prévenir les conflits sociaux en amont en mettant en place des structures de dialogue et de concertation permanente avec les syndicats et autres organisations des agents publics. Ce qui permettrait d'éviter, d'une certaine manière, des situations de blocage.

C'est à croire que la mise en place des organes du dialogue social ministériel et interministériel n'est plus d'actualité.

J.KOMBILE MOUSSAVOU